

SESSION 2011

DROIT DES SOCIÉTÉS

Durée de l'épreuve : 3 heures - coefficient : 1

Document autorisé :

Aucun document personnel ni aucun matériel ne sont autorisés.

Document remis au candidat :

Le sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 3 dossiers indépendants

Page de garde.....	page 1
Présentation du sujet.....	page 2
DOSSIER 1 - Étude de situations pratiques..... (12 points).....	pages 2 et 3
DOSSIER 2 - Questions..... (5 points).....	page 3
DOSSIER 3 - Étude de document..... (3 points).....	pages 4 et 5

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.